



UNIVERSITÉ XXXXX

AGIR DANS LA CITÉ

Responsable de l'UE/EC
Responsable Afev Chargé de Développement Local
Service de rattachement

Grade Tous les étudiants inscrits
Semestre où l'UE/EC est évalué UE annuelle

Nombre d'étudiants maximum/semestre

Volume horaire

- Travaux dirigés : formations Afev 8 h.
- Intervention sur le terrain : 2h par semaine.

Nombre de crédits (ECTS) 3 à 5

Modes d'enseignement Présentiel et auto-formation

Objectifs-finalités

Un engagement associatif et bénévole dans une action de solidarité, proposée aux étudiants: intervention dans les quartiers à raison de deux heures par semaine, sur une année scolaire, auprès de jeunes en difficulté ou sur la mise en place de projets spécifiques (accompagnement vers la lecture, projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté, ...)

L'étudiant aide le jeune à retrouver le plaisir d'apprendre, le valorise, l'encourage lui permet de reprendre confiance, en vue de le rendre plus autonome face au travail demandé. Il est également là pour l'aider à s'ouvrir sur son environnement socioculturel (à travers des sorties).

S'engager en tant qu'étudiant, c'est remplir la mission évoquée ci-dessus, et enrichir sa formation par une expérience dans la vie sociale et culturelle de la ville validée sous forme d'UE avec attribution de crédits ECTS.

Contenus

L'unité d'enseignement est composée :

- De l'expérience bénévole de l'étudiant dans une action menée par l'Afev : accompagnement à la scolarité, accompagnement vers la lecture, accompagnement de jeunes en insertion sociale et économique, ...
- Des apports théoriques, dispensés par l'Afev, lui permettant de prendre du recul sur cette expérience et de « théoriser le terrain ». 8 heures de formation sont répartis comme suit :
 - Lutter contre les exclusions, s'impliquer : Pourquoi ? (2h)
 - Accompagnement éducatif : apport théorique (2h)
 - Accompagnement éducatif : analyse pratique (2h)
 - Aide méthodologique et réflexions autour de la conclusion de l'UE (2h)

Pré-requis

Etre adhérent et/ou bénévole de l'Afev

Organisation, méthodes pédagogiques

- Engagement annuel
- Formation obligatoire
- Suivi de l'engagement bénévole par l'Afev

Modalités d'évaluation

Par le référent de l'Afev qui délivrera à l'étudiant une « attestation de participation à une activité associative » dont le formulaire sera fourni par l'université.

Par un enseignant de la composante désigné par le jury de diplôme qui sera chargé de l'évaluation du rapport. Il est précisé que la validation de l'engagement sera réalisée une fois dans le diplôme et sans attribution de note. Elle fera l'objet d'une admission ou d'un ajournement, selon le cas. Elle sera marquée par l'attribution de 3 à 5 crédits ECTS.

Equipe pédagogique
